



MAIRIE de RESSONS-LE-LONG



La Vache Noire – Montois – Chêneux – La Montagne – Mainville – Gorgny – Pontarcher

COMPTE-RENDU

Séance	CONSEIL MUNICIPAL
Date-Heure	20/09/2021 à 19h00
Lieu	Mairie
Session	Publique
Référence	CM-PV-2021-05
Etat du document	-

Présents	Thierry Boin Gwenaëlle Dauce Éric Debosque Frédéric Douchet (distanciel) Sylvie Dubromel Charles Ferté Marc Guérin	Francis Hutin Jérôme Liénard Patricia Lucot Laure Médot Bertrand Pointier Nicolas Rébérot
Absent(s) excusé(s)	Nathalie Faccioli	
Absent(s)	Axel Destrez	
Procuration(s)	Nathalie Faccioli à Nicolas Rébérot	
Secrétaire de séance	Laure MÉDOT	
Début de la séance	19h00	
Fin de la séance	21h20	

Conseillers en exercice :	15
Conseillers présents :	13
Conseillers votants :	14

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 septembre 2021

Date d'affichage : 16 septembre 2021

MENTION D’AFFICHAGE

Monsieur le Maire, soussigné, certifie que le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 28 juin 2021, a été affiché par extrait à la porte de la Mairie ainsi que sur le site internet, le lundi 5 juillet 2021 dans les conditions prévues à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

CONVOCAATION

Le 16 septembre 2021, nous, Nicolas RÉBÉROT, Maire de Ressons-le-Long, avons convoqué le Conseil Municipal en séance ordinaire pour le lundi 20 septembre 2021 à 19h00, à la salle du conseil.

PROCÈS-VERBAL

Le Conseil Municipal de Ressons-le-Long, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil, en séance ordinaire pour le lundi 20 septembre 2021 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Nicolas RÉBÉROT, Maire.

Ordre du jour

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal approuve sans observation, ni modification, le procès-verbal des délibérations prises en séance du 28 juin 2021.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de nommer le secrétaire de séance en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A l'unanimité des voix, le Conseil Municipal désigne Laure MÉDOT, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

En raison du contexte sanitaire, la séance s'est tenue en mode mixte, le distanciel se tenait via le lien ci-dessous :

<https://mairieressons-myfr.3cx.net/open/865ed79d6b977ab3ccbab7983aa1e3440a654e15>

1 – Finances

- 11 – CRACL écoquartier 2020
- 12 – DBM 2
- 13 – Tarifs cimetière
- 14 – Admission en non-valeurs et créances éteintes
- 15 – Demandes de subventions (API / APV2022)
- 16 – OPAH
- 17 – Extension réseau EP

2 – Vie municipale

- 21 – Intégration domaine public

3 – Personnel

- 31 – Création de poste

4 – Intercommunalité

- 41 – Avis PPGDID
- 42 – Rapports annuels et d'activités

5 – Questions diverses

PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

Rapporteur	N°	Intitulé			Vote de la délibération
Nicolas RÉBÉROT	20210920-114-01	Examen DIA			
Nicolas RÉBÉROT	20210920-115-02	Examen des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire			
Nicolas RÉBÉROT	20210920-116-03	CRACL écoquartier 2020	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20210920-117-04	DBM 2021-2	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20210920-118-05	Tarifs cimetière	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20210920-119-06	Créances éteintes	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20210920-120-07	Subvention façade école maternelle	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20210920-121-08	OPAH	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20210920-122-09	Extension réseau EP	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité

Nicolas RÉBÉROT	20210920-123-10	Intégration domaine public	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20210920-124-11	Création d'emploi PEC	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20210920-125-12	Avis PPGDID	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20210920-126-13	CRAC gaz	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20210920-127-14	Rapport annuel USED A 2020	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20210920-128-15	Rapport annuel EP USED A 2020	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20210920-129-16	Rapport activités CCRV 2020	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité
Nicolas RÉBÉROT	20210920-130-17	Rapport annuel SPPGD CRRV 2020	Pour Contre Abstention Ne prend pas part au vote	14 0 0 0	A l'unanimité

Objet : Examen des DIA- n°2021-114-01
Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les DIA parvenues depuis le dernier conseil municipal :

Adresse	Transmise par	Reçue en Mairie le :	Parcelles	Propriétaire	Superficie	Prix
24 rue de la plaine	Me Gauthier TORDEUX	10/07/2021	ZK173	SEDA	427 m ²	35 000 €
11 rue de Poulandon	Me Emmanuel FRANÇOIS	03/08/2021	A575 et 576	LENCEL Bruno	968 m ²	277 000 €
Rue de mainville	Me Emmanuel FRANÇOIS	10/08/2021	ZL96	M. et Mme CARRIER	877 m ²	40 000 €
Rue de mainville	Me Emmanuel FRANÇOIS	10/08/2021	ZL102	M. CARRIER Rémy	931 m ²	43 000 €
50 rue de mainville	Me Emmanuel FRANÇOIS	10/08/2021	ZL97 et 99	M. et Mme CARRIER	844 m ²	40 000 €

Le Maire annonce qu'il a renoncé au droit de préemption pour ces ventes, en l'absence de projet communal sur ces biens.

Objet : Examen des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire – n°2021-115-02
Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

M. le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie.

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délégations accordées à M. le Maire par délibérations n° 2020-102 et n° 2020-103 en date du 23 mai 2020 du Conseil Municipal de Ressons-le-Long,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

- A) Décision n°2021-099 du 05/07/2021 : Avenant convention SC ADS
- B) Décision n°2021-100 du 10/07/2021 : DIA ZK 173
- C) Décision n°2021-101 du 24/07/2021 : Fermages 2021
- D) Décision n°2021-102 du 30/07/2021 : Subvention PRADET T3
- E) Décision n°2021-103 du 03/08/2021 : DIA A575 et 576
- F) Décision n°2021-104 du 11/08/2021 : DIA ZL 96
- G) Décision n°2021-105 du 11/08/2021 : DIA ZL 102
- H) Décision n°2021-106 du 11/08/2021 : DIA ZL 97 et 99
- I) Décision n°2021-107 du 11/08/2021 : Désignation d'un adjoint pour une vente

- J) Décision n°2021-108 du 11/09/2021 : Refacturation TEOM 2021
 K) Décision n°2021-109 du 11/09/2021 : RODP Scea Ferme du Montois 2021
 L) Décision n°2021-110 du 11/09/2021 : RODP CCRV assainissement 2021
 M) Décision n°2021-111 du 11/09/2021 : RODP VAD 15 avenue de la Gare
 N) Décision n°2021-112 du 14/09/2021 : Prix bail association des chasseurs 2021
 O) Décision n°2021-113 du 14/09/2021 : Tarif transport sortie Parc Saint Paul

1 – FINANCES

11 – Objet : CRACL écoquartier 2020 - n° 2021-116-03

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Vu la présentation ce jour du Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale 2020 (CRACL),
 Vu les documents joints en annexes présentant le CRACL,
 Vu la concession d'aménagement approuvée en date du 10 février 2010, et modifiée par les avenants 1, 2, 3, 4, 5 et 6

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de :
APPROUVER le CRACL 2020

CHARGE et **DÉLÈGUE** le maire ou son représentant aux fins d'exécution de la présente.

12 – Objet : DBM 2021-2 - n° 2021-117-04

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le maire indique au conseil la nécessité de prévoir des ajustements d'imputations budgétaires.

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,
 Vu le budget de la commune,

Monsieur le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n°2 suivante au budget de l'exercice 2021 :

DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE n° 2021-02									
FONCTIONNEMENT									
RECETTES				DÉPENSES					
Chapitre	Article	Désignation		Montant	Chapitre	Article	Désignation		Montant
70	Produits des services			- 4 900	011	Charges à caractère général			470
	70632	Redevances à caractère de loisirs		- 900		60623	Alimentation		- 1 000
	7067	Redevances périscolaires		- 4 000		61551	Réparations matériel roulant		1 200
73	Impôts et taxes			1 740		6238	Publicité - divers		- 380
	73223	FPIC		1 740		6256	Missions		650
74	Dotations, subventions et participations			3 550	65	Autres charges de gestion courante			2 370
	7482	Compensation perte DMTO		3 550		6542	Créances éteintes		2 370
75	Autres produits de gestion courante			1 450	022	Dépenses imprévues			- 1 000
	752	Revenus des immeubles		900		022	Dépenses imprévues		- 1 000
	7588	Autres produits de gestion courante		550					
TOTAL				1 840	TOTAL				1 840
INVESTISSEMENT									
RECETTES				DÉPENSES					
Opération	Chapitre	Article	Désignation	Montant	Opération	Chapitre	Article	Désignation	Montant
OPFI	Opérations financières			8 250	2011008	Travaux divers			8 310
	10	10222	FCTVA	8 250		204	2041582	Réseaux USEDA chemin Roises	5 720
						21	21531	Réseau Eau potable chemin Roises	2 680
						21	21532	Réseau assainissement chemin Roises	8 380
						21	2152	Installations de voiries	- 8 290
						21	2121	Plantations d'arbres	- 180
OPFI	Opérations financières			- 60					
	27	2764	Participation équilibre écoquartier	10 000		020	020	Dépenses imprévues	-10 060
TOTAL				8 250	TOTAL				8 250

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

AUTORISE la décision modificative telle qu'elle est présentée ci-dessus.

CHARGE et DÉLÈGUE le maire ou son représentant aux fins d'exécution de la présente

13 – Objet : Tarifs cimetièrre - n° 2021-118-05

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2333-26 et suivants et R.2333-43 et suivants ;

DÉCIDE de fixer à 90 € le tarif pour la fourniture d'une feuille avec gravure pour identification du défunt au jardin du souvenir

CHARGE et DÉLÈGUE le maire ou son représentant aux fins d'exécution de la présente

14 – Objet : Créances éteintes - n° 2021-119-06

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu les courriers de la Trésorerie de Villers-Cotterêts en date du 09/07/2021 et 23/07/2021 sollicitant l'effacement de la dette de plusieurs contribuables,

CONSTATE l'effacement des dettes pour un montant total de 3.367,80 €.

DIT que la dépense correspondante sera constatée sur le budget 2021 au compte 6542 : créances éteintes, chapitre 65.

CHARGE et DÉLÈGUE le maire ou son représentant aux fins d'exécution de la présente.

15 – Demandes de subventions

151 – Objet : Demandes de subventions - n° 2021-120-07

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité décide

- De solliciter le Département et la Région pour son projet :
- **Rénovation façade école maternelle**
- De solliciter un commencement anticipé
- De s'engager à financer la part non subventionnée

16 – Objet : OPAH - n° 2021-121-08

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DÉCIDE d'attribuer l'aide à Mme MOREL susvisés sous réserve du respect du règlement de l'opération et sur présentation des justificatifs.

CHARGE et DÉLÈGUE monsieur le maire ou son représentant aux fins d'exécution de la présente.

17 – Objet : Extension réseau d'éclairage public- n° 2021-122-09

RAPPORTEUR : Nicolas RÉBÉROT

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil qu'il envisage d'effectuer les travaux suivants, dans le cadre des compétences transférées à l'USEDA :

Extension EP 3 points : 1 rue de Mainville, 1 rue du Pré du Cleux et 1 Chemin des Roises

Le coût global de l'opération, calculé aux conditions économiques en vigueur à ce jour, ressort à 11 681,69 € HT.

En application des conditions financières de l'USEDA, le montant de la contribution s'élève à 8102,44 € HT.

La contribution sera actualisée en fonction de la variation des indices des travaux publics, conformément au marché public de travaux de l'USEDA en cours.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DÉCIDE** d'inscrire cette opération sur son budget de l'année en cours ou suivante.
- **S'ENGAGE** à verser à l'USEDA, à l'issue des travaux, la contribution financière détaillée ci-dessus, actualisée conformément au marché de l'USEDA et des travaux réalisés.
- En cas d'abandon du projet approuvé par la collectivité, les frais d'étude engagés seront remboursés à l'USEDA.

2 – VIE MUNICIPALE

21 – Objet : Intégration dans le domaine public A1110 - n° 2021-123-10

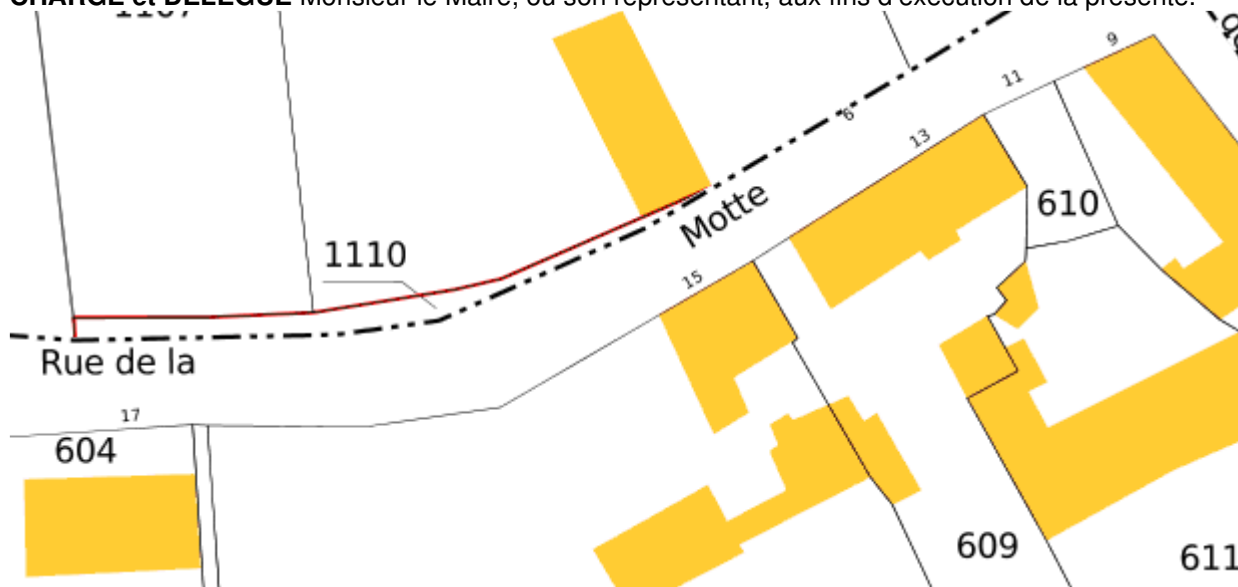
Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'une parcelle appartenant au domaine privé cadastré de la commune remplit les conditions pour être intégrée au domaine public non cadastré. La parcelle cadastrée A1110 de Ressons-le-Long, figurant sur le plan annexé à la présente délibération, satisfait aux conditions d'appartenance au domaine public et y entretient de plein droit.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **PRÉCISE** que le classement ne portera pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par cette voie qui restera ouverte à la circulation publique.
- **DEMANDE** le classement de cette parcelle dans le domaine public communal, conformément aux dispositions de l'article L 141-3 du code de la voirie routière
- **DEMANDE** la mise à jour du tableau de classement des Voies Communales.
- **AUTORISE** le Maire pour procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

CHARGE et DÉLÈGUE Monsieur le Maire, ou son représentant, aux fins d'exécution de la présente.



3 – PERSONNEL

31 – Création de postes

Objet : Création d'emploi PEC – n°2021-124-11

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de créer 1 poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences dans les conditions suivantes :
 - Contenu du poste : agent d'animation dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires
 - Durée des contrats : 12 mois
 - Durée hebdomadaire de travail : 20 h
 - Rémunération : SMIC,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement.

4 – INTERCOMMUNALITÉ

41 – Objet : Avis PPGDID – n°2021-125-12

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **ÉMET** un avis favorable sur le projet de PPGDID de la Communauté de Communes Retz-en-Valois,
- **APPROUVE** la qualification de la commune en tant que guichet de niveau 1

42 – Rapports annuels et d'activités

Objet : CRAC GAZ – n°2021-126-13

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE du compte rendu annuel d'activité du concessionnaire Gaz par GRDF pour l'année 2020
CHARGE et **DÉLÈGUE** le maire ou son représentant aux fins d'exécution de la présente

Objet : Rapports annuels USEDA 2020 – n°2021-127-14

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE du rapport d'activité 2020 de l'USEDA
CHARGE et **DÉLÈGUE** le maire, ou son représentant aux fins d'exécution de la présente

Objet : Rapport annuel EP USEDA 2020 – n°2021-128-15

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE du rapport annuel 2020 éclairage public de l'USEDA
CHARGE et **DÉLÈGUE** le maire, ou son représentant aux fins d'exécution de la présente

Objet : Rapport d'activités CCRV 2020 – n°2021-129-16

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le conseil municipal :

PREND ACTE du rapport d'activités 2020 de la CCRV
CHARGE et **DÉLÈGUE** le maire, ou son représentant aux fins d'exécution de la présente

Objet : Rapport annuel SPPGD CCRV 2020 – n°2021-130-17

Rapporteur : Nicolas RÉBÉROT

Le conseil municipal :

PREND ACTE du rapport annuel du SPPGD 2020 de la CCRV
CHARGE et **DÉLÈGUE** le maire, ou son représentant aux fins d'exécution de la présente

5 – QUESTIONS DIVERSES

Projet Clésence Gorgny

Une étude avec le bailleur Clésence concernant l'aménagement des terrains autour du lavoir est en cours.

TA Amiens

Recours de la préfecture sur les RODP réseaux assainissement et eau.

RLPi

Harmonisation des enseignes sur la CCRV

Bien abandonnés

Procédure en cours concernant une maison sise Grand'rue, une maison chemin de la Croix Blanche et un terrain rue du marais St Georges.

Jury VVF

Le passage a eu lieu le 17/09/2021.

Jury écoquartier

Passage du jury pour le label écoquartier a eu lieu le 15/09/2021

Rentrée scolaire

75 élèves inscrits.

Nouveaux investissements pour l'école en équipements numériques : tableau numérique et tablettes.

Opération brioches

Dates de distribution 11 et 12 octobre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Le maire,

Nicolas RÉBÉROT

